

## L'Europe souffre de multiples dépendances aux Etats-Unis



Un avion de chasse F-35 à la base militaire de Florennes, en Belgique, le 13 octobre 2025. JOHN THYS/AFP

○

Marc Angrand, Marie de Vergès, Pierre Manière, Olivier Pinaud et Alexandre Piquard

### La détérioration des relations transatlantiques souligne les fragilités du Vieux Continent dans des secteurs stratégiques comme la défense, le spatial, les télécoms, les services numériques, l'énergie ou les réseaux de paiement

Nous sommes en septembre 2024. Mario Draghi, l'ancien président de la Banque centrale européenne (BCE), alerte, dans son rapport, sur « *l'avenir de la compétitivité européenne* », sur les « *vulnérabilités* » du Vieux Continent. « *Dans un monde géopolitiquement stable, nous n'avons aucune raison de nous inquiéter de l'augmentation de nos dépendances vis-à-vis de pays avec lesquels nous entendions rester amis* », souligne l'ancien président du conseil italien. Il pense principalement au gaz russe, dont l'Europe peine à se détacher depuis que Moscou a déclaré la guerre à l'Ukraine en février 2022.

M. Draghi ne pouvait pas imaginer que, un an et demi après la publication de son rapport, une inquiétude encore plus vive viendrait des Etats-Unis, le plus grand ami de l'Europe. Les coups de boutoir de la politique de Donald Trump depuis son retour à la Maison Blanche en janvier 2025 – de la menace de fin du soutien militaire à l'Ukraine en février 2025 à la crise encore incandescente du Groenland – ont révélé l'extrême fragilité de l'Europe. Défense, spatial, télécoms, numérique, énergie, paiements... En cas de rupture avec son plus vieil allié, le Vieux Continent pourrait difficilement vivre sans les matériels et les technologies américains.

### Des armes américaines en grand nombre

Pour l'Europe de la défense, c'est un affront cuisant. Pendant que les Etats-Unis menaçaient il y a peu de prendre possession du Groenland, le Danemark, propriétaire de ce territoire autonome, protégeait son espace aérien avec des avions de chasse F-35 américains fabriqués par Lockheed Martin.

Or, pour préparer leurs missions, les pilotes des F-35 européens – 13 pays en possèdent en Europe (Royaume-Uni, Italie, Allemagne, Pays-Bas, Belgique, Finlande, Norvège, Danemark, Pologne, Roumanie, Grèce, Suisse et République tchèque) – doivent envoyer leurs plans de vol vers des centres de données américains. La maintenance des logiciels embarqués et les commandes de pièces détachées sont également en partie automatisées à distance, ce qui limite l'autonomie des pays utilisateurs de cet avion.

Une dépendance connue et assumée. Copenhague a confirmé son intention, en octobre 2025, d'acheter 16 F-35 supplémentaires pour porter sa flotte à 43 appareils afin de répondre à la menace venant de Russie, alors même que Donald Trump ne cachait pas ses intentions impérialistes sur le Groenland.

Révéléateur de la dépendance européenne à l'égard des Etats-Unis en matière de défense, la guerre en Ukraine a surtout permis à ces derniers de renforcer un peu plus leur emprise. Selon les données 2024 de l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm, les importations d'armements ont augmenté de 155 % en Europe entre 2020 et 2024 par rapport à la période 2015-2019, principalement pour faire face aux besoins de Kiev. Sur ce montant, un peu plus de la moitié (53 %) étaient américaines. En Ukraine, sur cette période 2020-2024, 45 % des armes lourdes transférées provenaient des Etats-Unis.

*« Finalement, plus les Etats-Unis menacent de réduire leur bouclier, comme lors du discours du vice-président américain, J. D. Vance, à la Conférence de Munich sur la sécurité le 14 février 2025, plus les Européens veulent se réarmer et plus ils achètent rapidement des équipements étrangers disponibles, notamment américains »,* décrypte Jean-Pierre Maulny, directeur adjoint de l'Institut de relations internationales et stratégiques. Selon ses estimations, même s'il est complexe à calculer, le taux de dépendance de l'Europe vis-à-vis des armes étrangères, principalement américaines mais aussi israéliennes et sud-coréennes, s'élève à 55 %. Il approche les deux tiers si l'on retire la France, pays européen le plus souverain en la matière.

Mais les armées françaises sont-elles si indépendantes des Etats-Unis ? Selon le rapport du 20 janvier 2025 du bureau américain des affaires politiques et militaires, la France a acheté pour 6,2 milliards de dollars (5,43 milliards d'euros) d'armements aux Etats-Unis en 2024, par le biais du système encadré des ventes de gouvernement à gouvernement. Parmi eux, des missiles Hellfire. Ces derniers peuvent être embarqués sous des drones américains de reconnaissance Reaper, dont la France détient 12 exemplaires. Mais pour cela, il lui faut l'approbation du Congrès américain. Pour l'instant, aucun des projets français ou européens censés pouvoir concurrencer les Reaper n'a abouti.

*« La dépendance peut aussi être indirecte, via des restriction »,* ajoute Renaud Bellais, codirecteur de l'observatoire de la défense de la Fondation Jean Jaurès. Les Etats-Unis peuvent ainsi s'opposer à la vente d'un armement européen si celui-ci contient un composant américain. En 2018, Washington a bloqué la vente d'avions Rafale à l'Egypte sous prétexte que les missiles Scalp qu'ils embarquaient contenaient des composants américains.

Les Etats-Unis ont aussi créé une dépendance industrielle. Le fuselage central des F-35 vendus en Europe est fabriqué en Allemagne par Rheinmetall et leur assemblage final est réalisé en Italie, en partenariat avec Leonardo. Les besoins de réarmement augmentant, ce type de partenariats industriels s'est multiplié ces derniers mois, notamment autour de Rheinmetall. L'industriel allemand a signé, en juin 2025, un accord avec Anduril, la start-up de défense la plus en vue des Etats-Unis, pour produire des drones de combat et des missiles de croisière, ce qui a soulevé des critiques. *« Dès lors qu'un partenaire crée de l'activité et des emplois localement, c'est encore plus difficile de s'en éloigner »,* conclut M. Maulny.

## **Des données d'observation spatiale contrôlées**

En 2024, l'Europe spatiale s'inquiète. En raison du retard de la fusée Ariane-6 et de l'échec du premier vol commercial de l'italienne Vega-C, le Vieux Continent n'a plus d'accès à l'espace. Alors que Soyouz est banni depuis le début de la guerre en Ukraine, les Européens n'ont pas d'autre choix que de passer par SpaceX, la société spatiale d'Elon Musk, pour mettre en orbite leurs satellites : sa fusée décolle tous les deux jours. Pour des services civils, comme les télécommunications, passer par un américain, c'est acceptable. Mais c'est impensable pour des engins militaires. Résultat, alors que la guerre sévissait en Ukraine, le ministère français des armées a ainsi dû attendre que la nouvelle fusée soit disponible, début 2025, pour lancer son satellite CSO-3 et compléter, enfin, sa constellation militaire d'observation depuis l'espace, ses deux premiers appareils, CSO-1 et CSO-2, étant en orbite depuis 2018 et 2020.

De même, sans les Etats-Unis, l'Europe verrait plus difficilement ce qu'il se passe dans l'espace. 90 % des données qui permettent de faire de la surveillance spatiale, civile ou militaire, sont fournies par des bases américaines, notamment de la part de l'US Space Command. Ces informations sont cruciales, notamment pour éviter les collisions entre un satellite et un débris. Des services alternatifs européens existent déjà, de nouveaux se développent, mais aucun ne détient autant de données que les américains. Ces derniers ne révèlent pas toutes leurs informations, et il suffit qu'ils coupent les accès pendant quelques jours, comme c'est parfois le cas lors d'exercices militaires, pour que l'Europe se retrouve dans le noir.

## **Satellites, câbles sous-marins... Des télécoms sous influence**

Ce retard spatial se retrouve aussi dans les constellations de télécoms. Starlink, le service d'Elon Musk, a prouvé son utilité lors de la guerre en Ukraine mais aussi lors d'événements climatiques, quand les réseaux terrestres traditionnels sont inaccessibles, endommagés ou détruits. Ce fut le cas quand Mayotte a été ravagée par le cyclone

Chido, le 14 décembre 2024, ou lorsque l'Aude a été dévastée par un violent incendie, du 5 au 9 août 2025. A chaque fois, Starlink a été d'une grande utilité aux services de secours et aux autorités.

Alors que les Etats-Unis mettent les bouchées doubles dans ce domaine – avec des acteurs comme Globalstar, AST SpaceMobile ou Amazon Leo, la prochaine constellation du géant de la distribution –, la France compte sur Eutelsat, dont les satellites OneWeb sont aujourd'hui opérationnels, en attendant l'arrivée d'Iris<sup>2</sup>, la constellation promise par la Commission européenne pour 2030. L'Europe entend retrouver sa souveraineté dans ce domaine, notamment depuis qu'Elon Musk a menacé de couper Starlink au début de l'invasion russe en Ukraine – il l'a d'ailleurs occasionnellement bridé.

Dans les infrastructures numériques, la préoccupation vient aussi des câbles sous-marins, ces artères de fibre optique reposant au fond des mers, indispensables au bon fonctionnement d'Internet. Les américains Meta, Google, Microsoft ou Amazon sont aujourd'hui centraux dans les liaisons entre les Etats-Unis et l'Europe. Or, sans elles, les Européens ne pourraient plus accéder à leurs services, auxquels particuliers et entreprises se sont largement convertis. Ce qui alimente des craintes liées à d'éventuelles coupures, volontaires ou accidentelles.

En un peu plus de dix ans, les géants du Net ont damé le pion aux consortiums d'opérateurs télécoms, qui avaient auparavant la main sur ces infrastructures critiques. D'après le site spécialisé TeleGeography, 11 des 21 câbles sous-marins entre les Etats-Unis et l'Europe, qui coûtent chacun plusieurs centaines de millions d'euros, sont la propriété d'acteurs américains. Parmi eux, Google ne possède pas moins de quatre liaisons transatlantiques entièrement réservées à ses services, quand Meta détient des participations dans quatre câbles. Mais la France peut se prévaloir de sérieux atouts dans ce secteur stratégique : l'Etat possède d'abord le seul fabricant européen de câbles sous-marins, Alcatel Submarine Networks. En plus de son usine à Calais (Pas-de-Calais), celui-ci dispose d'une flotte de sept navires, dont deux sont destinés aux réparations ou à la maintenance des câbles. Dans ce domaine, la France peut également compter sur les sept bateaux d'Orange Marine, la filiale spécialisée de l'opérateur télécoms.

## Le spectre d'une « coupure » des Gafam

Imaginez que la Maison Blanche « *interdise à toutes les entreprises américaines de la tech de continuer à fournir leurs services au Danemark et à son économie* ». Publié sur LinkedIn, le 25 janvier 2025, ce scénario de politique-fiction inventé par Henri d'Agrain, le délégué général du Club informatique des grandes entreprises françaises (Cigref), prend une résonance particulière avec les récentes menaces du président américain, Donald Trump, de s'emparer du Groenland. Un tel « *embargo numérique* » coupant les services de Microsoft, Google, Amazon, Meta, Apple ou OpenAI « *paraissait il y a peu comme un scénario sorti de [la série dystopique] Black Mirror, mais aujourd'hui ?* », s'inquiète Michel Paulin, ex-dirigeant de l'opérateur SFR et président du comité stratégique de filière « logiciels et solutions numériques de confiance ».

Consciente des inquiétudes liées aux tensions transatlantiques, la ministre déléguée chargée de l'intelligence artificielle (IA) et du numérique, Anne Le Hénanff, organise ce lundi 26 janvier, à Bercy, des « rencontres de la souveraineté numérique ». Elle y annoncera confier le nouvel observatoire de la souveraineté numérique à l'ex-ministre Clément Beaune, désormais haut-commissaire à la stratégie et au plan. La ministre présentera aussi « *l'indice de résilience numérique* », un nouvel outil à destination des entreprises et des collectivités. « *Il s'agit de cartographier nos dépendances technologiques et leur niveau de criticité, afin de les réduire* », explique-t-on au cabinet de M<sup>me</sup> Le Hénanff.

Le niveau de dépendance de l'Europe envers les services numériques d'entreprises américaines est vertigineux. Celles-ci captent 83 % des dépenses liées aux logiciels et services cloud à usage professionnel en Europe, soit 265 milliards d'euros par an, selon une étude commandée par le Cigref en avril 2025. Outre l'hébergement de données (Amazon, Microsoft et Google), les géants des Etats-Unis dominent la recherche en ligne (Google), les assistants d'IA (OpenAI, Google et Meta), les environnements mobiles (Google et Apple) et de bureau (Microsoft), les réseaux sociaux et la vidéo (Meta, X et YouTube)...

« *La dépendance technologique des entreprises est un danger phénoménal. Cela fait extrêmement peur* », estime Christophe Grosbost, le vice-président d'Innovation Makers Alliance, une association française de directions technologiques et innovation de grands groupes et administrations. « *Trump n'a aucune limite. (...) Il peut tout couper* », a mis en garde sur X l'eurodéputée et coprésidente de Place publique, Aurore Lalucq, le 18 janvier. Une référence à la coupure d'accès aux services numériques de neuf magistrats de la Cour pénale internationale, en rétorsion au mandat d'arrêt international contre le premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu.

Mais combattre cette domination est loin d'être évident. Ainsi, l'idée de taxer les géants du numérique en rétorsion à d'éventuelles sanctions douanières des Etats-Unis – soutenue notamment par M<sup>me</sup> Lalucq – ne fait

pas consensus. « *Malheureusement, l'exposition des entreprises françaises est telle que cela aurait des conséquences trop grandes* », explique Maya Noël, la directrice générale de France Digitale, le lobby des start-up, qui craignent, comme les grands groupes, des hausses de prix des services américains. « *La situation montre l'urgence d'imposer une préférence européenne dans la commande publique de services tech* », plaide M<sup>me</sup> Noël.

Cette mesure est réclamée par la France depuis des années, en vain. « *On a pu le faire dans la défense* » et les choses avancent, nuance-t-on au cabinet de M<sup>me</sup> Le Hénanff. « *Le sommet franco-allemand de Berlin [sur la souveraineté numérique européenne], en novembre [2025], a constitué un point de bascule* », croit l'entourage de la ministre, citant la création d'un groupe de travail commun chargé notamment de définir des « *indicateurs de souveraineté* » dans le numérique. La ministre prône aussi « *l'exemplarité de la commande publique* » en France. Sur ce point, Damien Lucas, le directeur général du fournisseur français de cloud Scaleway, veut voir des « *signes positifs* » dans certaines annonces récentes : la capitale du Danemark, Copenhague, ou la BCE, pour l'euro numérique, ont décidé d'héberger une partie de leurs données chez cette filiale de l'opérateur Iliad (fondé par Xavier Niel, actionnaire à titre individuel du Groupe Le Monde), note-t-il, et Airbus a lancé un appel d'offres pour un « *cloud souverain* » consacré à certains services critiques.

Les revendications des partisans de la souveraineté numérique avancent toutefois lentement : la France n'a pas, jusqu'ici, réussi à imposer dans les textes européens un critère d'immunité aux lois extraterritoriales américaines pour le choix des hébergeurs de données publiques et sensibles.

## Le GNL américain remplace le gaz russe

En matière d'énergie, l'Europe semble troquer une dépendance contre une autre. Sevrée progressivement du gaz russe, elle se retourne massivement vers les Etats-Unis. Les volumes livrés en 2025 ont couvert un quart des importations européennes, et même près de 60 % pour le seul gaz naturel liquéfié (GNL). Cette « *fausse diversification* » expose les Etats européens au « *risque de coûts élevés, de volatilité des prix et de pressions géopolitiques* », met en garde une étude conjointe de l'Institut des relations internationales de Clingendael, aux Pays-Bas, de l'Ecologic Institute de Berlin et du Norwegian Institute of International Affairs d'Oslo, publiée mercredi 21 janvier. Et l'arrimage énergétique transatlantique devrait encore se renforcer alors que les annonces de contrats se multiplient entre exportateurs américains et fournisseurs européens d'énergie.

En 2030, le GNL américain pourrait représenter jusqu'à 80 % des importations du bloc européen. Une estimation calculée par le groupe de réflexion International Institute for Energy Economics and Financial Analysis en prenant l'hypothèse que tous les accords récemment conclus soient honorés et que l'Union européenne (UE) échoue à réduire comme prévu sa demande de gaz.

L'UE s'approvisionnerait alors à hauteur de 40 % auprès des Etats-Unis pour l'ensemble de ses importations gazières. « *Le parallèle est alors assez marquant avec notre dépendance passée vis-à-vis de la Russie* », qui fournissait 40 % des importations européennes de gaz en 2021, fait remarquer Phuc-Vinh Nguyen, directeur du Centre énergie à l'Institut Jacques Delors. Ces projections doivent être néanmoins maniées avec précaution. D'abord du fait de la nature même du GNL, « *une source d'approvisionnement qui permet beaucoup plus de flexibilité qu'un gazoduc* », rappelle la directrice générale d'Engie, Catherine MacGregor, dont le groupe a signé plusieurs contrats à long terme pour du GNL américain. Le GNL voyage par bateau et non dans un tuyau fixe. Il peut être redirigé en fonction des prix et des besoins. C'est particulièrement vrai pour le GNL américain, dont les contrats n'imposent généralement pas de clause de destination.

La menace de chantage énergétique semble aussi tempérée par l'organisation du secteur aux Etats-Unis, qui, contrairement à la Russie ou au Qatar, ne disposent pas d'un monopole d'Etat. Le gaz est vendu par de multiples exportateurs privés, guidés par une logique de marché. Pour autant, la loi confère au président américain le pouvoir de restreindre les exportations d'énergie pour des raisons de sécurité nationale. Un scénario qui ne peut être exclu si le prix du gaz augmente trop aux Etats-Unis. L'administration Trump a déjà prouvé qu'elle était prête à activer le levier énergétique dans ses relations bilatérales. En juillet 2025, les Européens ont dû s'engager à acheter 750 milliards de dollars de produits énergétiques américains sur trois ans, sous peine de représailles commerciales. Sommés de s'approvisionner davantage aux Etats-Unis, courent-ils donc en même temps le risque de voir un jour se tarir les livraisons ? Difficile de le prédire. Mais « *au-delà du basculement vers un gaz coûteux et polluant, l'Europe se met dans une position de vulnérabilité vis-à-vis d'une administration installée dans une logique d'impérialisme fossile et totalement imprévisible* », estime Phuc-Vinh Nguyen.

## Visa et MasterCard gèrent plus de 60 % des achats par carte

Et si Donald Trump privait les Européens de l'accès aux grands réseaux de paiement internationaux ? Là aussi, la menace relève d'un scénario hollywoodien ; elle est pourtant bien réelle. « *On pourrait imaginer que l'administration américaine coupe temporairement l'accès à Visa et MasterCard pour faire pression sur l'Europe. A l'échelle européenne, 60 % des transactions par carte seraient bloquées* », explique Geoffrey Laloux, spécialiste des paiements au cabinet de conseil Square Management. Les précédents existent, des sanctions internationales contre la Russie en 2022 à celles qui furent prises par les Etats-Unis contre des magistrats de la CPI en 2025.

Visa et MasterCard, tous deux américains, assurent aujourd'hui 61 % des paiements par carte effectués dans la zone euro, selon la BCE, et sont incontournables dans une large partie de l'Union : en 2025, 13 des 21 pays de la zone euro, dont l'Espagne, l'Irlande et les Pays-Bas, dépendaient entièrement des réseaux internationaux pour ce type d'opérations. La France, elle, échappe à cette dépendance totale puisqu'elle dispose encore d'un opérateur national, CB (Cartes bancaires). « *Nous avons nos "rails" au sens ferroviaire du terme sur toute la chaîne, pour tous les usages de la carte : retrait d'espèces, paiement sans contact et paiement mobile inclus* », assure Philippe Laulanie, directeur général de CB.

Reste une faiblesse historique du secteur européen des paiements : l'impossibilité, faute d'accord entre banques ou entre Etats, de payer par carte entre deux pays sans avoir à passer par un réseau américain. « *La principale dépendance européenne tient à l'absence de système de paiement par carte transfrontalier. Dans ce domaine, la dépendance technologique européenne à l'égard des acteurs américains est totale* », constate Martina Weimert, directrice générale d'EPI, l'opérateur du système européen de paiement Wero.

Présent aujourd'hui dans cinq pays (France, Allemagne, Belgique, Pays-Bas et Luxembourg), Wero est loin de combler ces manques. Limité au paiement entre personnes, le réseau doit s'étendre au commerce en ligne puis au paiement en magasin d'ici à 2027. Parallèlement, il s'est accordé en 2025 avec l'Alliance Europa, qui regroupe l'Espagne, l'Italie et le Portugal, sur un projet d'interconnexion de leurs systèmes. Le temps presse pour rivaliser enfin avec Visa et MasterCard, mais aussi avec d'autres acteurs comme PayPal, américain lui aussi, devenu premier instrument de paiement en ligne en Allemagne, et les services intégrés aux smartphones tels Apple Pay, Google Pay ou Alipay.

Moins exposé mais tout aussi stratégique, le secteur des paiements interentreprises explore de son côté de nouvelles voies. D'autant que la numérisation des transactions a franchi un cap en 2025 avec l'adoption par le Congrès américain du Genius Act, une loi qui exclut la création d'un dollar numérique et laisse le champ libre au secteur privé pour développer de nouveaux instruments, au premier rang desquels les stablecoins, ces cryptoactifs adossés à un actif classique. Les banques européennes multiplient les projets, notamment de stablecoins en euros. Mais l'écart à combler est énorme, puisque le dollar représente encore près de 98 % des stablecoins en circulation dans le monde.

Face à ces initiatives, les tensions géopolitiques donnent aussi de nouveaux arguments aux promoteurs de l'euro numérique, qui permettrait des paiements dématérialisés sans intermédiaire privé. Le 12 janvier, 70 économistes appelaient ainsi, dans une lettre ouverte, les députés européens à approuver le lancement du projet de la BCE, qui peine à convaincre au parlement de Strasbourg comme dans le secteur bancaire. Pour les signataires, la dépendance européenne à l'égard des systèmes de paiement non européens risque d'affaiblir « *la maîtrise par l'Europe d'un élément central de son infrastructure économique* », et « *un euro numérique public robuste est notre seule défense* ».